



International Rail Transport Committee  
Comité international des transports ferroviaires  
Internationales Eisenbahntransportkomitee

# **GLV-CIM**

## **Guide lettre de voiture CIM**

du 1<sup>er</sup> juillet 2006

### **12<sup>ème</sup> supplément du 1<sup>er</sup> juillet 2016**

Ce supplément comprend :

- les pages actualisées 1/2, 3/4 et 5/6.

Les modifications sont marquées dans la marge ; elles ont été adoptées par la Commission CIM du CIT lors de sa réunion du 17 mars 2016.

Suite à la décision de l'Assemblée générale du CIT du 5 novembre 2009, les suppléments et nouvelles éditions sont distribués uniquement sur support électronique. Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir les imprimer vous-mêmes à l'intention des services concernés au sein de votre entreprise.

\*\*\*\*\*





International Rail Transport Committee  
Comité international des transports ferroviaires  
Internationales Eisenbahntransportkomitee

Etat 1<sup>er</sup> juillet 2016

# **Guide lettre de voiture CIM (GLV-CIM)**

Applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006

---

**Document accessible au public**

---

Selon le point 2.5 a) des Statuts du CIT, le présent document a **qualité de recommandation** et ne lie les membres du CIT que si ceux-ci l'ont adopté (principe de l'opting in).

---

© 2006 Comité international des transports ferroviaires (CIT)  
[www.cit-rail.org](http://www.cit-rail.org)

---

Supplément n°	Applicable à partir du
1	2007-06-01
2	2008-07-01
3	2009-07-01
4	2009-10-01
5	2010-07-01
6	2011-07-01
Corrigendum	2011-07-01
7	2012-07-01
8	2013-01-01
9	2014-07-01
10	2015-01-01
11	2015-07-01
12	2016-07-01

## Table des matières

	Page
<b>A. Généralités</b> .....	4
0 Abréviations - Définitions .....	4
1 Objet du guide .....	5
2 Champ d'application .....	5
<b>B. Dispositions communes lettre de voiture papier / lettre de voiture électronique</b> .....	6
3 CGT-CIM .....	6
4 Lettre de voiture – Relevé des wagons.....	6
5 Paiement des frais .....	6
5.1 Liste des frais .....	6
5.2 Mentions relatives au paiement des frais .....	6
<b>C. Lettre de voiture papier</b> .....	8
6 Modèle .....	8
7 Facturation séparée d'un parcours .....	8
8 Feuilletts supplémentaires pour le client .....	8
<b>D. Lettre de voiture électronique</b> .....	9
9 Principe de l'article 6, § 9 CIM .....	9
10 Contrat relatif à l'échange des données électroniques de la lettre de voiture (Contrat EDI) .....	9
11 Système mixte .....	9
12 Sorties d'imprimante .....	9
<b>E. Autres documents</b> .....	11
13 Bulletin d'affranchissement .....	11
14 Ordres ultérieurs – Empêchement au transport – Empêchement à la livraison .....	11
15 Document de transport pour les moyens de rétention vides non nettoyés selon le RID .....	11
16 Langues .....	12
17 Etablissement, transmission .....	12
18 Réclamations .....	12
<b>F. Dispositions finales et transitoires</b> .....	13
19 Entrée en vigueur .....	13
20 Dispositions transitoires .....	13

## Annexes

1	Réservée
2	Commentaires relatifs au contenu de la lettre de voiture
3	Liste des frais
4a	Lettre de voiture CIM
4b	Lettre de voiture CIM transport combiné
5	Commentaires relatifs au contenu du relevé des wagons
6	Bulletin d'affranchissement
7	Ordres ultérieurs
8	Avis d'empêchement au transport - Instructions de l'ayant droit
9	Avis d'empêchement à la livraison - Instructions de l'expéditeur

## A. Généralités

### 0 Abréviations - Définitions

Accord client	Accord particulier conclu entre le client (expéditeur, destinataire ou tiers) et le transporteur relatif à un ou plusieurs transports soumis aux Règles uniformes CIM
CGT-CIM	Conditions générales de transport pour le transport international ferroviaire des marchandises, élaborées et recommandées par le CIT
CIM	Règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des marchandises
CIT	Comité international des transports ferroviaires
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CUV	Règles uniformes concernant les contrats d'utilisation de véhicules en trafic international ferroviaire
DIUM	Distancier International Uniforme Marchandises
EDI	L'échange des données informatisées est le transfert électronique de données entre systèmes informatiques, sous forme de messages EDI
Gare d'arrivée	Gare desservant le lieu de livraison
Gare de départ	Gare desservant le lieu de prise en charge de la marchandise
Incoterms	Règles internationales pour l'interprétation des termes commerciaux les plus utilisés dans le commerce extérieur, arrêtées par la Chambre de commerce internationale (ICC)
Lettre de voiture	Document papier ou enregistrement électronique qui constate le contrat de transport au sens de l'article 6 CIM
Lettre de voiture électronique	Enregistrement électronique des données représentant la lettre de voiture
Lettre de voiture papier	Document papier représentant la lettre de voiture
Message EDI	Un message EDI est un ensemble de données, structurées selon une norme agréée, se présentant sous une forme permettant une lecture par ordinateur et pouvant être traitées automatiquement et de manière univoque
NHM	Nomenclature Harmonisée Marchandises
ONU	Organisation des Nations Unies
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Sortie d'imprimante de la lettre de voiture électronique	Edition sur papier de l'enregistrement électronique des données de la lettre de voiture
TED	Traitement électronique des données
Transport combiné	Transport intermodal d'unités de transport intermodal dont la plus grande partie du trajet s'effectue par rail, par voies de navigation intérieure ou par mer et dont les parcours initiaux et/ou terminaux sont réalisés par un autre mode de transport

Transporteur	Transporteur contractuel, avec lequel l'expéditeur a conclu le contrat de transport conformément aux Règles uniformes CIM ou un transporteur subséquent qui est responsable sur la base de ce contrat. Lorsque le transporteur, si le droit national l'autorise, n'est pas une entreprise ferroviaire, il confie alors l'exécution du transport ferroviaire à une entreprise ferroviaire, qui agit comme transporteur subséquent, transporteur substitué ou auxiliaire au sens de l'article 40 CIM
Transporteur substitué	Transporteur qui n'a pas conclu le contrat de transport avec l'expéditeur, mais à qui le transporteur a confié, en tout ou en partie, l'exécution du transport ferroviaire
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UIC	Union Internationale des Chemins de fer
UTI	Unité de transport intermodal
UN/EDIFACT	Recommandation des Nations Unies pour l'Echange de Données Informatisées pour l'Administration, le Commerce et le Transport

## **1 Objet du guide**

Le présent guide contient les dispositions d'application relatives à la lettre de voiture CIM, à la lettre de voiture CIM transport combiné et aux autres documents concernant le transport international ferroviaire des marchandises. Il s'adresse aux membres du CIT et à leur clientèle.

## **2 Champ d'application**

Le présent guide s'applique aux envois soumis aux Règles uniformes CIM et aux CGT-CIM.

Toutefois, le point 6 ainsi que les annexes 2 et 4 a/b s'appliquent aussi aux envois qui ne sont pas soumis aux CGT-CIM, lorsque les parties utilisent une lettre de voiture conforme à un modèle élaboré par le CIT.

## B. Dispositions communes lettre de voiture papier / lettre de voiture électronique

### 3 CGT-CIM

Au titre de conditions générales de transport [voir art. 3 c) CIM], le CIT recommande d'appliquer les CGT-CIM. Elles sont disponibles sur [www.cit-rail.org](http://www.cit-rail.org).

### 4 Lettre de voiture – Relevé des wagons

Une lettre de voiture doit être établie pour chaque wagon. Les exceptions à cette règle (p.ex. une lettre de voiture pour un train complet, une rame de wagons ou une UTI) sont réglées dans les accords clients. Si plusieurs wagons, respectivement si trois UTI ou plus, sont remis au transport avec une seule lettre de voiture, le nombre requis de relevés des wagons doit être indiqué sur la lettre de voiture et joint à celle-ci.

} Le relevé des wagons fait partie intégrante de la lettre de voiture

Les commentaires relatifs au contenu de la lettre de voiture CIM et de la lettre de voiture CIM transport combiné font l'objet de l'*annexe 2*.

Un formulaire permettant le remplissage, l'impression et la transmission électroniques de la lettre de voiture CIM est téléchargeable sur [www.cit-rail.org](http://www.cit-rail.org).

Les commentaires relatifs au contenu du relevé des wagons font l'objet de l'*annexe 5*.

### 5 Paiement des frais

#### 5.1 Liste des frais

La liste des principaux frais relatifs aux prestations liées au transport, frais accessoires, droits de douane et autres frais fait l'objet de l'*annexe 3*.

#### 5.2 Mentions relatives au paiement des frais

Sauf convention contraire, les frais sont payés soit par l'expéditeur au transporteur au départ, soit par le destinataire au transporteur à l'arrivée, conformément aux mentions ci-après.

Les mentions exprimées au moyen de trois lettres correspondent aux Incoterms 2010<sup>1</sup>. Les deux Incoterms 2000<sup>1</sup> sous les lettres i) et j) peuvent aussi être utilisés à titre transitoire. L'utilisation des Incoterms sur la lettre de voiture vise uniquement le paiement des frais et n'entraîne aucune autre conséquence juridique dans le cadre du contrat de transport.

Mention	Signification
a) Franco de port, le cas échéant jusqu'à X	Prix de transport payé par l'expéditeur, le cas échéant jusqu'à X (X désignant un point de soudure des tarifs).
b) Franco de port y compris ..., le cas échéant jusqu'à X	Prix de transport et frais accessoires, droits de douane et autres frais désignés en sus payés par l'expéditeur, le cas échéant jusqu'à X (X désignant un point de soudure des tarifs).
c) EXW « A l'usine (... lieu convenu) »	Tous les frais (prix de transport et frais accessoires, droits de douane et autres frais) sont payés par le destinataire.

<sup>1</sup> L'utilisation des Incoterms est convenue entre le vendeur et l'acheteur dans le cadre du contrat de vente. Pour de plus amples informations sur les Incoterms : [www.iccwbo.org](http://www.iccwbo.org).